

LA RÉPUBLIQUE GÉORGIENNE

Rédacteur en chef: Elisabeth Orbéliani.

Revue politique et littéraire. — Hebdomadaire. — Tiflis.

Batoum et le Conseil Suprême.

La question de Batoum et de la région de Batoum reçoit dans les décisions des Alliés une nouvelle orientation favorable à la Géorgie. (Voir plus loin à ce sujet les communiqués de la presse italienne). Il fallait s'y attendre. La logique des faits devait immanquablement faire entendre qu'il était inadmissible de prolonger la situation actuelle. Les tentatives de constituer artificiellement, avec des parcelles de territoire, un soi-disant Etat, ont toujours échoué, — c'est un plan irréalisable.

Nous avons eu déjà l'occasion de dire à maintes reprises que la région et la ville de Batoum, enlevées de force aux géorgiens, leur appartenaient de droit. En outre, la situation politique en Transcaucasie exige impérieusement pour cette région une autorité ferme, s'appuyant sur la volonté de la majorité; or seule la Géorgie est à même de représenter cette autorité dans les conditions de l'heure présente.

Après avoir étudié cette question en toute justice, nous ne doutons pas qu'il est impossible d'avoir une autre opinion sur le sort de Batoum et de sa région. D'autre part, les prétentions de nos voisins qui, — exclusivement pour leurs intérêts économiques, — sont prêts à sacrifier une population géorgienne en la séparant de sa mère-patrie, ne sont nullement justifiées. Il peut leur être donné pleine satisfaction en l'occurrence, à la suite d'accords directs avec la Géorgie, et c'est bien ce que l'on a déjà en vue pour les relations ultérieures et pacifiques entre les Républiques de la Transcaucasie.

Les Puissances de l'Europe, après une analyse impartiale de cette affaire, ont pu certainement se convaincre que la situation actuelle de Batoum et de sa région n'était pas normale. Nous ne connaissons pas précisément ce que furent les débats à ce sujet, ni l'opinion de telle ou telle puissance, mais il ne saurait y avoir d'autre solution définitive, que la réunion de Batoum et de toute sa région à la Géorgie. La Géorgie s'empare de droit de son territoire.

Le sort de Batoum.

Dans le journal italien „Corriere della Sera“ du 27. Mars, nous trouvons le communiqué télégraphique suivant, de Londres:

„Batoum à la Géorgie“. Le Conseil des Ministres a changé d'opinion relativement à Batoum et à sa région. Avant la guerre, Batoum faisait partie de l'Empire de Russie. On pensa tout d'abord le laisser à la Géorgie, mais dans la suite il fut décidé d'en faire une ville libre avec une zone neutre tout autour, pouvant servir de port à la Géorgie, l'Azerbaïdjan et l'Arménie.

Maintenant, paraît-il, le Conseil précité aurait approuvé le projet de remettre Batoum à la Géorgie tout en garantissant un commerce libre aux autres peuples qui n'ont pas de débouché vers la mer. Il est bien probable qu'une décision définitive sera prise à la Conférence de San-Rémo où se réuniront les diplomates alliés, le 10 ou le 12 Avril, pour conclure la paix avec la Turquie“.

On a reçu également à Tiflis l'information suivante: On lit dans les journaux de Constantinople: La décision de l'Entente en date du 21 Février est rapportée. La région de Batoum est réunie à la Géorgie, mais l'Arménie et l'Azerbaïdjan pourront se servir du port de Batoum.

Discours du Ministre des Affaires Etrangères, Mr. Guéguetchkori.

(L'Assemblée Constituante, séance du 19 Mars 1920).

Citoyens,

La question de Batoum provoque une émotion et un intérêt bien légitimes, bien naturels dans la société, dans la presse et dans tout le peuple. Ce ne sera pas exagérer de dire que la question de Batoum est une question de vie pour notre République. C'est ainsi que le Gouvernement a compris et comprend l'importance de cette question; aussi y a-t-il apporté toujours une attention

toute particulière. Si la base principale de notre travail est la consolidation et le développement de l'Etat démocratique de la Géorgie, il est de toute évidence, — cela va sans dire — que le Gouvernement n'a pu et ne peut s'empêcher de défendre de toute son énergie, de toutes ses forces, ce qui représente une condition *sine qua non*, de notre existence et de notre avenir. „La Géorgie sans Batoum, et Batoum sans la Géorgie“, quelle ironie amère, quelle raillerie, lorsqu'il s'agit de l'idée nationale et du libre arbitre de chaque peuple.

Quelques mois d'occupation turque ont suffi pour rendre à Batoum son aspect d'autrefois, lorsque séparée de la Géorgie, elle n'était plus qu'une province de la Turquie. L'inexpérience des maîtres de ce temps-là, leur système d'administration dans cette région frappaient ceux-là mêmes qui ne pouvaient approfondir les causes intimes de cet état maladif des choses.

Après l'occupation turque est venue l'occupation de l'Entente. A la tête de la ville et de la région se trouve le Commandement anglais; mais Vous savez tous, citoyens, que la situation s'est aggravée encore: une terrible crise alimentaire, la cherté légendaire de la vie, la bacchanale effrénée des spéculateurs, l'impuissance complète de l'Administration, voilà ce qui caractérise la situation actuelle de Batoum et de sa région.

D'où cela vient-il? comment se fait-il que Batoum soit devenue le centre où se réunissent des éléments anarchistes, des bandes armées prêtes à dévaster la Géorgie et toute la Transcaucasie, se disant troupes irrégulières.

Peut-on supposer que les maîtres actuels des destinées du monde ne disposent pas d'une force suffisante, ni des capacités nécessaires à l'organisation de la vie dans ce petit coin de terre qui est la région de Batoum? Il est inutile de poser une pareille question, il suffit de souligner que la Grande-Bretagne même, ne peut réaliser l'impossible, et qu'elle doit se soumettre aux lois de la nature. Son mépris des lois histori-



ques, ethnographiques et économiques a été cause d'une catastrophe en présence de laquelle se trouvent non seulement la région de Batoum, la Géorgie et la Transcaucasie, mais même la politique anglaise en Asie-Mineure.

Citoyens! Au cours de notre travail, je Vous ai déjà dit quelle importance nous attachons à la question de Batoum. C'est pourquoi lorsque l'Entente entra sur notre territoire, nous lui présentâmes une note, demandant conformément à un principe de justice, de rétablir le statu-quo d'avant notre guerre avec la Turquie. Car la Géorgie n'a pas accepté le traité de Brest-Litovsk. Malgré un danger terrible qui menaçait tout le peuple d'anéantissement, elle a pris les armes pour lutter contre la force extérieure qui avait envahi Batoum. Privé de secours, abandonné de tous, le peuple géorgien défendit les portes de son pays—Batoum, et les meilleurs de ses fils tombèrent victimes dans cette lutte sainte et désespérée. Pendant cette guerre, le peuple géorgien fut de fait un allié de l'Entente qui aurait dû réparer l'injustice du traité de Brest. Ainsi l'exigent et la justice et la dignité des Puissances Alliées.

Nous savons bien, Citoyens, Membres de l'Assemblée Constituante, ce que représentent de valeur en notre temps la justice et autres grands principes. Nous savons que toutes les questions sont résolues en connexion avec certains calculs, pas plus. C'est la seule base réelle sur laquelle sont établies les relations des gens et des États. Cela nous donne le droit de déclarer hautement que les intérêts bien compris de l'Entente et notamment de l'Angleterre exigeaient et exigent encore,—vu les conditions si compliquées du moment,—de résoudre sans retard la question de Batoum et autres questions vitales, afin de renforcer notre organisation d'Etat et notre organisation militaire.

Une analyse impartiale de la situation politique mondiale permet d'affirmer que les intérêts vitaux des Alliés réclamaient et réclament l'Indépendance de la Géorgie et sa transformation en un facteur réel.

L'acte historique du 12 Janvier nous portait à croire que la coalition alliée était entrée dans cette voie, et qu'après cette première décision suivraient d'autres décisions, en premier lieu la solution juste de la question de Batoum. Mais malheureusement nous n'avons pas vu cela.

Citoyens, c'est bien sur ce terrain-là que se fit tout le travail du Gouvernement en général, en particulier par rapport à Batoum. C'est ainsi que nous avons travaillé ici, donnant en même temps des directives similaires à nos Délégations en Europe. Je puis déclarer avec certitude, que le Gouvernement n'a pas manqué une seule occasion d'exposer sous ce jour la question de Batoum à tous les Représentants de l'Entente; ce dont peuvent témoigner bien des membres influents de l'Assemblée Constituante et des groupes politiques. A cet égard, le Gouvernement géorgien a rempli tout son devoir envers les Alliés; il leur a donné toutes les informations nécessaires; il a posé la question au point de vue légal; il a pris toutes les mesures pour éviter les fautes involontaires. Or, si la solution de cette question n'a pas pris un cours désirable, s'il en résulte de tristes complications, il est bien évident que le Gouvernement géorgien n'y sera pour rien. Il faut remarquer ici que nous avons pu communiquer directement notre opinion à ce sujet aux hommes d'Etat les plus éminents de l'Europe. Mais il est possible que le Gouvernement géorgien n'ait pas rempli son devoir envers ses voisins; peut-être n'a-t-il pas fait preuve de tout son loyalisme, cherchant à arranger à leur insu cette affaire?

Quelques-uns nous ont accusés bien à tort de ceci. Je puis déclarer formellement que le Gouvernement Géorgien n'a jamais dissimulé ses visées et ses aspirations quant à Batoum. De cette tribune du Parlement, nous avons fait les mêmes déclarations que nous réitérons à l'heure actuelle. Partout, en tout lieu, nous avons déclaré et nous déclarons encore que, si Batoum et sa région constituent une partie intégrante de la

Géorgie, nous comprenons bien, néanmoins toute l'importance du port de Batoum pour la Transcaucasie.

Le peuple Géorgien ne voudra jamais utiliser Batoum au détriment des autres peuples, enfermer les Républiques du Transcaucasie, faire obstacle au développement des forces productives du pays. Alors que toute notre politique a été portée vers une Confédération, ce qui est prouvé par tous nos actes, pouvions-nous entrer à présent dans une autre voie?

Envisageons la question à un point de vue tout pratique. Un seul de nos voisins est-il à même d'utiliser Batoum pour y apporter des marchandises qui ne passeront pas ensuite par le territoire de la Géorgie? Non, évidemment. Alors, pourquoi cette intervention de forces extérieures? N'existe-t-il donc pas un traité entre nous en vertu duquel les questions litigieuses doivent être résolues par voie d'accord ou d'arbitrage?

Nous savons, citoyens, l'histoire d'autres pays nous le dit, notre amère expérience aussi, quelles sont les conséquences néfastes de cette politique pour les petites nations. C'est à cette politique que le peuple arménien doit tant de victimes. Quant à la question d'utiliser le port de Batoum, le Gouvernement géorgien, de son côté, prendra toutes les mesures pour la résoudre en accord avec les intérêts de tous les peuples de la Transcaucasie. Un dernier communiqué du Ministre des Affaires Etrangères de l'Azerbaïdjan nous donne l'espoir de résoudre ainsi cette question.

Permettez-moi, citoyens, d'appeler Votre attention sur les derniers événements de Batoum. Vers la mi-Février nous avons été informés de l'intention des Anglais d'évacuer Batoum et sa région; peu de jours après quelques indices le confirmaient déjà: on avait expédié de Batoum, par mer, quelques détachements britanniques, et le Ministère de la Guerre recevait du Commandement anglais la proposition d'acquérir leurs mulets. Le Gouvernement décida d'occuper la ville et la région aussitôt après le départ

des troupes. Mais le 22 Février, Mr. Wardrop nous informa que les Anglais ~~refusaient~~ et que, tant que durerait l'occupation ils ne permettraient pas à nos troupes de franchir les frontières de la région de Batoum. Ce communiqué, sous une forme plus catégorique encore nous fut réitéré le 29 Février et le 1-er Mars. Le 29 Février, nous reçûmes notification de la décision du Conseil Suprême de prolonger l'occupation provisoire de Batoum par les trois Grandes Puissances, mais il n'était pas question de la région de Batoum. Le Gouvernement décida d'entrer dans la région, et des instructions conformes furent données à cet effet. Cependant, Mr. Wardrop, Haut-Commissaire de la Grande-Bretagne, déclara qu'il considérait pareille démarche de notre Gouvernement comme un acte hostile à l'Angleterre et qu'il serait obligé de rompre les relations diplomatiques et de quitter Tiflis.

Citoyens, je Vous ai déjà dit que le Gouvernement n'avait qu'un désir, régler cette question par un accord pacifique; de sorte que, le Représentant de l'Angleterre nous donnant cet espoir, le Gouvernement dut prendre en considération la situation du moment et arrêta temporairement l'avance des troupes. Nos troupes marchaient dans trois directions: vers Notanébi, Akhaltsikh, Khoulo et Ardagan-Chavchéti-Ardanoutche. Les détachements de Notanébi furent prévenus à temps, mais les troupes des deux autres directions avaient déjà occupé à ce moment Khoulo et Ardanoutche.

Le 11 Mars nous reçûmes du Général Cook-Collis, par l'intermédiaire de Mr. Wardrop, la note suivante:

„Au Haut-Commissaire de la Grande-Bretagne en Transcaucasie.

Dans la région de Batoum, du côté de Notanébi, Akhaltsikh et Ardagan s'opère ouvertement une offensive générale des troupes géorgiennes. Déjà les forces militaires des deux dernières positions ont franchi la frontière. Le détachement d'Ardagan a déjà destitué l'administration à Chavchéti et y a nommé son administration; en outre 300



soldats géorgiens sont entrés dans la ville d'Ardanoutche. Vu les ordres stricts du Général D. Milln, commandant en chef, aucune force militaire ne saurait franchir la frontière; l'invasion des troupes géorgiennes sur le territoire administré par les Autorités Britanniques ne peut être tolérée plus longtemps, aussi je demande l'éloignement de toutes les troupes géorgiennes se trouvant actuellement dans les frontières de la région de Batoum. Si un ordre conforme n'est pas donné dans un certain délai, je me réserve le droit de prendre les mesures nécessaires pour exécuter les ordres du Commandant en Chef.

Cook-Collis“.

Nous leur avons exposé comment les choses s'étaient passées, ils parurent satisfaits, mais nous avons refusé formellement de retirer nos troupes. Au cours des pourparlers on aboutit à l'accord du 14 Mars, en vertu duquel nos troupes devaient rester làbas, „provisoirement“, sous le commandement général des Alliés. L'Acte du 14 Mars est un acte d'entente commune. Il nous oblige à nous soumettre au Commandement général, mais il nous donne aussi le droit de réclamer une garantie de nos droits d'alliés, garantie basée sur des faits, ainsi qu'une attitude loyale à notre égard. Mais, malheureusement, il n'en fut pas ainsi, vous le savez bien. On continue une agitation contre la Géorgie et ses troupes. On a proposé de convoquer un parlement factice pour exiger le retrait de nos troupes accueillies avec enthousiasme par la population. Toute l'Adjarie et la Chavchétie, — disent les dépêches reçues hier, — demandent leur réunion à la Géorgie.

Voilà en réalité l'état d'esprit de la population et son attitude à notre égard. Nous connaissons la décision unanime du Medjliss prise en Août de l'année dernière; nous avons vu récemment les résultats des élections municipales de Batoum. La volonté du peuple s'est manifestée clairement et nous devons considérer seulement ce fait.

Ni la force, ni les millions ne sauraient réaliser le curieux projet de créer un petit

Etat que certains agents politiques nomment déjà l'Adjaristan. Ne savent-ils pas que si la Géorgie fermait ses frontières, il ne resterait qu'un vague souvenir dudit Adjaristan; nous ne pensons pas qu'il soit dans les intérêts des Alliés de souhaiter un sort pareil à la Géorgie ou au Transcaucase. Et à quel moment tout cela se passe-t-il? Au moment où un danger imminent nous menace. Que d'énergie et de forces dépensées en vain pour la cause commune! Mais le Gouvernement Géorgien, le moins coupable de tous en cette affaire, ne se réconciliera pas avec la situation créée et continuera résolument son oeuvre. Il prendra toutes les mesures pour rendre au pays Batoum et sa région, pour assurer le fonctionnement normal de tous les services de l'Etat. Il s'efforcera de vaincre tous les obstacles, se rappelant qu'il sert la cause de toute la Transcaucasie et l'idéal suprême de l'humanité. (Applaudissements unanimes).

Au Caucase.

(Interview du sénateur italien Conty).

Le Journal „Tribuna“ rapporte un entretien avec le chef de la Mission civile italienne, rentré à Rome venant du Caucase.

Avant tout, dit le Sénateur Conty, nous avons étudié attentivement la question des voies ferrées. Sans les chemins de fer, il est impossible d'avoir un commerce assuré. Lorsque tout ce commerce considérable était dirigé vers la Russie tzariste, les chemins de fer n'avaient pas une importance aussi capitale qu'à présent, car autrefois la Mer Caspienne et le Volga assuraient les transports. Aujourd'hui lorsque, — heureusement pour ces pays, — leur commerce est dirigé vers l'Occident, il est impossible de rendre ce commerce plus considérable, vu que le réseau des chemins de fer, reliant les ports d'exportation avec les centres principaux de la production à l'intérieur du pays, n'est pas encore agrandi. Les spécialistes de la Commission des chemins de fer,

les ingénieurs Freski, Rissoni et Salvini ont recueilli tous les matériaux nécessaires à l'élaboration du meilleur projet concernant la solution de cette question, ainsi que tous les plans.

Relativement à la situation politique du Transcaucase, le sénateur Conty s'est exprimé ainsi: Il est vrai que les Bolschéviks présentent un grand danger pour les pays du bassin de la Mer Caspienne, mais pour l'instant, paraît-il, ils n'ont pas l'intention de passer à l'offensive. A mon avis, le concours des Puissances européennes est indispensable pour assurer la tranquillité politique de ces pays et défendre les frontières de chaque république.

Souvenirs de l'ancien Régime.

(Fin).

III.

Un matin, la femme du poète Evdochvili arrive chez moi toute éplorée. Injustement condamné pour raisons politiques, son mari languit dans le froid gouvernement russe de Viatka. Délicat de santé, fils d'un pays ensoleillé, les glaces du Nord l'ont rendu poitrinaire, il faudrait le rapatrier au plus vite, couper le mal à son début, sauver la vie d'un écrivain qui est père aussi de quatre petits enfants... Le malheureux! je disais plus haut, qu'il était „condamné“... Pas même! des gendarmes l'avaient saisi, brutalement, brusquement... Et savez-Vous pourquoi? Il avait blâmé dans un article les actes de certains anarchistes. Ceux-ci résolus de se venger de lui inscrivirent son nom et son adresse. Arrêtés un jour, ce petit memorandum fut trouvé dans la poche de l'un d'eux.

La gendarmerie russe ne cherchait pas si loin, — „c'est leur associé, leur compagnon“. Accusateur et accusés furent donc rafés ensemble, envoyés sans merci vers les lugubres steppes, tombeau de plus d'un innocent.

Nous nous mimés en campagne, la femme

du poète et moi. Que de pétitions portées, que de personnages interviewés!

Les autorités de Tiflis nous renvoyaient au ministère de Pétersbourg, ceux-là nous remettaient à nos puissances locales, — un vrai jeu de balle, durant lequel nous apprîmes cependant qu'Evdochvili avait été transféré à Astrakhan, climat plus doux, pour raisons de santé.

Un soir enfin, au théâtre, j'attrape Mr. Vatazzi, adjoint du lieutenant de l'Empereur au Caucase. — „Je pars demain, me répond-il, mais si les faits sont tels que Vous les dites, je Vous promets de le rapatrier; mon chef de cabinet en prendra note“. — Il tint parole, et sous peu, le pauvre exilé fut rendu à sa famille et à son pays où il mourut bientôt du mal gagné là-bas.

Maintenant que la Géorgie s'épanouit librement au soleil de midi, ces heures d'ombre et de froid nous semblent chimériques. — Les petits enfants qui ouvriront leurs yeux au drapeau tricolore flottant fier et joyeux, sauront-ils toute l'horreur, toute l'oppression de l'aigle russe, dont les deux têtes semblaient ourdir des trames sanglantes, et dont les serres broyaient le coeur de leurs aïeux.

Elisabeth Orbéliani.

La Conférence des Républiques Transcaucasiennes.

La première séance de la Conférence des représentants des Républiques Transcaucasiennes a eu lieu le 9 Avril à une heure et demie sous la présidence de Mr. Guéguetchkori.

La résolution suivante a été adoptée à la séance du 11 Avril: „La Conférence des Républiques d'Azerbaïdjan, d'Arménie et de Géorgie ayant commencé ses travaux a résolu: 1) de cesser au plus vite les rixes sanglantes qui ont lieu actuellement à Kazakh, Nakhitchévan, Ordoubath et Karabagh; 2) la Conférence insiste aussi sur la nécessité pour les Gouvernements d'Arménie et d'Azerbaï-

djan d'empêcher énergiquement toute possibilité de collision entre les populations arménienne et musulmane, dans les limites de leurs républiques; 3) de communiquer cette résolution au plus vite aux Gouvernements d'Azerbaïdjan et d'Arménie, afin que la résolution adoptée soit mise à exécution.

Présidium de la Conférence: Agaëff, Mamikoniantz, Guéguétchkori".

A la séance du 12 Avril on prit la résolution suivante: La Conférence choisit une commission de 12 personnes qui devront: 1) contrôler sur place l'exécution de la résolution de la conférence concernant la cessation des rixes sanglantes et le rétablissement de statu quo; 2) étudier les causes de ces malentendus.

EN GÉORGIE.

La Mission Polonaise à l'Assemblée Constituante.

La Mission Polonaise ayant à sa tête Mr. Filipovicz, a assisté le 12 Avril, à la séance de l'Assemblée Constituante.

Le Président, au nom de l'Assemblée Constituante, souhaita la bienvenue aux Représentants de la Pologne: „La Pologne et la Géorgie, a dit. Mr. Takhaychvili, ont eu les mêmes destinées historiques. Mais la Pologne, divisée en trois parties, s'est unifiée de nouveaux pour renaître à une nouvelle vie. A cet égard, elle est plus heureuse que la Géorgie séparée jusqu'à présent de la Géorgie Musulmane, partie intégrante de son territoire. Mais nous exprimons l'espoir que la Géorgie aussi, à l'instar de la Pologne, sera bientôt unifiée.

Nous avons été en relations amicales avec la Pologne, sous l'autocratie, à une époque difficile. Cette amitié, au cours des jours heureux de notre indépendance, s'affermira bien plus encore.

Nous souhaitons au peuple Polonais, grandeur et prospérité“.

(Les députés se lèvent et font une ovation aux Représentants de la Pologne).

Don généreux.

Mr. G. Bérizé a versé à la Banque Transcaucasienne un million cinq-cent mille roubles pris en compte du fonds N. Jordania et O. Wardrop, pour secours aux étudiants géorgiens envoyés à l'étranger.

Arrestation du Comité militaire révolutionnaire Communiste.

Après l'échec du Comité révolutionnaire R. Mkrtéchiantz, on a arrêté le 2 Avril, à Tiflis, un Comité militaire révolutionnaire, ayant à sa tête, N. Bartkoulaychvili.

On a trouvé des lettres au Comité de région du parti Communiste, un plan exact de l'arsenal et d'autres documents.

Sympathies du peuple espagnol.

Le Vice-Consul d'Espagne à Tiflis, a adressé au Ministre des Affaires Etrangères de Géorgie, Mr. Guéguétchkori, la lettre suivante:

„Excellence. J'ai l'honneur de porter à Votre connaissance, que son Excellence, le Ministre Président du Conseil à Madrid, ayant reçu la dépêche annonçant le désastre causé par le tremblement de terre de Gori, m'a chargé d'exprimer au Gouvernement Géorgien les condoléances et les sympathies du peuple espagnol pour le peuple géorgien si éprouvé“.

Chambre Française de Commerce.

Les Membres de la Chambre Française de Commerce tinrent séance le 1-er Avril dans le local du Comité de la Bourse. La Chambre n'étant pas encore suffisamment organisée, il s'agissait d'étudier certaines questions relatives à son fonctionnement dans l'avenir.

En réponse à la proposition de Mr. Kémoularia, il fut décidé que les cercles géorgiens industriels seraient invités à prendre une part active dans les travaux de la Chambre. M.M. de Martel, Haut Commis-

saire de la France et Nettement, Consul, s'intéressent beaucoup à la chose; ce dernier a exprimé le désir de prendre la Chambre Française de Commerce sous sa protection.

Banque coopérative.

L'Assemblée des actionnaires de la Banque coopérative de Géorgie, s'est réunie dernièrement à Tiflis. Assistaient à la séance près de 170 personnes déléguées de diverses coopératives de la République. L'Assemblée prit connaissance des statuts de la Banque qui avaient été approuvés par le Ministre des Finances. Il fut décidé d'augmenter le capital de fonds, de cinq millions à 20 millions de roubles et de faire des démarches dans ce sens auprès du Ministre des Finances.

Dans la Société Géorgienne de Transport.

Au commencement du mois de Mars dernier, la Société de Transport a ouvert à Koutaï un garage, établissant un service régulier d'automobiles à Khoni et Samtrédi. Un service d'automobiles est également établi entre Soukhoun et Zongdidi. La Société attend des automobiles de l'étranger et la communication régulière, sur toutes les voies sera dès lors assuré.

Le Transport Maritime travaille activement. Ces jours-ci la Société a reçu un télégramme de Londres, du président de son Administration, Mr. Khochtaria, communiquant qu'il a fait l'acquisition d'un bateau du modèle des paquebots de l'Océan, de deux mille sept cent tonnes, lequel bateau est déjà expédié en Géorgie.

Au nombre du matériel nautique remis à la Société par l'administration du port, se trouve le bateau de transport „Michel“ avarié à Sotchi en 1918. L'administration de la Société voulait, à un moment donné, l'envoyer à Palerme pour le faire réparer. Mais actuellement la commission technique,

formée par la Société, trouve possible de procéder à ces réparations à Poti. La Société a décidé de commencer ces travaux au plus vite. Ce bateau est un paquebot de commerce pouvant porter une cargaison de 565 tonnes.

L'administration de la Société a décidé de baptiser ce bateau du nom de „Georges“. La Société a construit aussi un petit dock à Poti, où l'on a commencé les réparations des bateaux.

Elle a aussi des ateliers de construction, ne pouvant entreprendre, pour l'instant, que des travaux de première nécessité, mais destinés à être agrandis plus tard.

Le tremblement de terre.

Le 12 Avril, vers huit heures et demie du soir, un nouveau tremblement de terre a été ressenti à Tiflis.

Le chargement du manganèse.

Trois bateaux étrangers sont arrivés à Poti dans le but de charger 12,000 tonnes de manganèse.

Batoum et Poti.

D'après un télégramme de New-York plusieurs commerçants supposent que Constantinople cessera d'être le point de repère du commerce de la Mer Noire et que son importance se verra de beaucoup diminuée quand il ne se verra plus que la capitale d'une Turquie réduite à six millions d'habitants. Il est probable que les autres ports de la Mer Noire, et en particulier Batoum, prendront alors une importance plus grande. Ledit port peut être agrandi par des digues, mais le port de Poti, situé au Nord de Batoum, est dans des conditions meilleures. Plusieurs experts sont d'avis que le Pirée aura plus d'importance comme centre de trafic. Il est noté qu'après la Grande-Bretagne ce sont les Etats-Unis qui ont le plus de navires dans les mers du Levant.